

DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE LES JEUNES MR ENTRE ENTHOUSIASME ET VIGILANCE



Willy BORSUS
Ministre-Président wallon.



Jean-Luc CRUCKE
Ministre du Budget, de l'Énergie et
des Aéroports.



Valérie DE BUE
Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement
et des Infrastructures sportives.



Pierre-Yves JEHOLET
Ministre de l'Économie, l'Emploi et
la Formation.

Jeunes
MR

Le 19 juin 2017, Benoit Lutgen, Président du cdH, a décidé de tirer la prise du Gouvernement wallon, d'abord, avant d'étendre cette volonté à l'ensemble des gouvernements fédérés au sein desquels le cdH est engagé. Nous avons envisagé cette crise comme nous le faisons souvent, à savoir comme une **opportunité d'agir plutôt que comme un obstacle**. Nous avons formulé nos priorités pour Bruxelles, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En effet, la possibilité de voir le MR intégrer les nouvelles majorités était, pour nous, une opportunité de réformer en profondeur les institutions et de modifier les politiques menées dont l'efficacité et l'efficacités étaient loin d'être démontrées. Comme nous l'avons écrit dans « [Nos priorités pour revitaliser Bruxelles et la Wallonie](#) » : « *Nous voulons être une force de changement, de mouvement qui ne s'arrête pas à la dénonciation de la politique des autres mais qui s'attache à proposer des solutions pour la Jeunesse et son futur* ».

L'hypothèse de voir le Mouvement Réformateur intégrer l'exécutif wallon est devenue une réalité, en attendant que la situation se décante à Bruxelles et donc à la FWB.

Cependant, revenons-en à la Déclaration de politique régionale elle-même, que nous tenterons de décortiquer.

Selon nous, il est possible d'identifier plusieurs grands axes à cette DPR : la bonne gouvernance, le numérique, l'environnement, l'emploi et la jeunesse.

BONNE GOUVERNANCE

Premièrement donc, la bonne gouvernance. La nouvelle majorité a manifestement voulu, à de très nombreuses reprises, faire montre de beaucoup de volontarisme en la matière.

Ces règles de bonne gouvernance vont, selon nous, dans le bon sens et la plupart d'entre elles avaient été validées lors de notre Congrès de 2013 et étaient revenues au premier plan suite au scandale PUBLIFIN.

Nous pensons notamment à la réduction du nombre de ministres (moins une unité et ce, en attendant une possible modification de la majorité à la FWB et à Bruxelles), la volonté de suppression effective des provinces, la fin de l'effet dévolutif de la case de tête pour les élections régionales, la suppression des listes de suppléants, la rationalisation des structures publiques et parapubliques, la limitation de la rémunération à 150% de l'indemnité parlementaire (en ce compris les mandats privés, dérivés du public), la fin de la rémunération des mandats directement dérivés de fonctions exécutives, la transparence quant aux différents mandats exercés par nos élus et la volonté manifeste d'éviter tout conflit d'intérêts.

Cependant, nous pensons qu'à cet égard la **DPR manque peut-être d'une certaine ambition**. En effet, celle-ci ne contient **aucune mesure quant à la limitation du nombre de membres du Conseil d'administration de chaque intercommunale, chaque para-provinciale, chaque institution publique**

DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE LES JEUNES MR ENTRE ENTHOUSIASME ET VIGILANCE

régionale ou communautaire. Pour nous, le message devrait être plus clair : trop de postes d'administrateurs existent à l'heure actuelle, il faut réduire ce nombre de manière drastique. Bien que la suppression de 200 postes d'administrateurs suivent cette logique, **nous souhaitons, aux Jeunes MR, aller un cran plus loin et que la limite du nombre d'administrateurs soit ramenée à 15.** Comment justifier que certains Conseils d'administration soient composés d'une pléthore d'administrateurs, jusqu'à trente pour certains ?!

Notons tout de même la volonté de rationaliser la SRWT-TEC (en la transformant en une seule entité notamment) ou la SWL qui devrait néanmoins contribuer à diminuer grandement ce nombre d'administrateurs. Le fait que les intercommunales se consacrent de manière exclusive à leurs missions principales et d'intérêt public va également dans ce sens et rejoint nos propositions émises depuis plusieurs années maintenant.

Toujours dans ce même chapitre, il convient également d'évoquer une mesure avec laquelle nous sommes plutôt en désaccord. À savoir, le fait que : « *Les collèges communaux et provinciaux devront, dès les prochaines élections locales, prévoir un tiers minimum de membres de chaque sexe* ». Si les Jeunes MR sont favorables aux mesures qui encouragent à une meilleure représentativité des femmes dans la politique, nous restons sceptiques vis-à-vis de l'imposition stricte d'un tiers de femmes dans les collèges communaux. Tout d'abord, cette mesure ressemble farouchement à un encadrement supplémentaire de la liberté démocratique alors que d'autres réglementations renforcent déjà la représentativité des femmes dans la politique locale, telle que la tirette électorale.

Dès l'instant où les candidats sont à égalité sur les listes électorales, la liberté de choix de l'électeur doit prévaloir sur un quelconque quota. En imposant un quota minimum de représentant de chaque sexe au sein d'un Collège communal, il se pourrait qu'il faille désigner plusieurs membres du Collège hors Conseil (et donc, des personnes non-élues) afin de remplir les « quotas ». Cela contournerait le processus démocratique et renie le choix de l'électeur. Que dire, au-delà du non-respect du choix de l'électeur, de la situation desdites personnes qui ne seraient là « que »

pour remplir un quota ? De plus, quelles sanctions pour une majorité qui serait dans l'impossibilité de composer son équipe selon ces règles ?

Enfin, **l'imposition stricte d'un quota de membres du collège de « l'autre sexe » va à l'encontre du droit à l'indifférence que nous prônons en tant que jeunes libéraux.** Peu importe le genre, la couleur de peau, la religion ou l'orientation sexuelle, les Jeunes MR privilégieront toujours la mise en avant des compétences et, dans ce cas-ci, la légitimité démocratique. **La discrimination positive exacerbée ne crée en aucun cas le rééquilibrage des inégalités, elle se contente simplement d'inverser les discriminations.**

NUMÉRIQUE

Le second volet sur lequel nous avons insisté était la prise en compte dans la politique régionale de la révolution numérique. Ce sujet est, fort heureusement, au cœur de la DPR. **La révolution numérique y est envisagée comme une opportunité et non plus comme une menace qu'il faudrait contenir à tout prix et surtout à coup de taxes** (sur les robots, par exemple), quitte à handicaper la Wallonie tant au niveau du progrès scientifique (dont la recherche et le développement) qu'au niveau économique et ce, pour longtemps. Les compétences liées au numérique y sont envisagées comme transversales et prioritaires. C'est primordial quand on sait que 60% des métiers qui seront exercés en 2030 n'existent pas encore. Pour rappel, les 10 métiers les plus sollicités aujourd'hui n'existaient pas il y a 11 ans. Nous devons être capables de penser différemment, de sortir des vieux paradigmes et des dogmes qui brident notre pensée. Dans cet esprit, nous ne pouvons qu'être en faveur d'une digitalisation des services publics.

Le nouveau Gouvernement wallon considère, à juste titre selon nous, que la maîtrise des langues est primordiale dans la recherche d'un emploi. Pourquoi ne pas aller un cran plus loin et proposer des formations à la langue numérique ? Nous avons d'ailleurs défendu un argument en ce sens au congrès doctrinal du MR au mois de novembre dernier.

Toutes ces solutions permettront à chaque individu, formé pour les métiers de demain, de trouver un job : c'est là le meilleur atout pour assurer son émancipation mais aussi son intégration au sein de notre société.

DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE

LES JEUNES MR ENTRE ENTHOUSIASME ET VIGILANCE

ENVIRONNEMENT

Troisièmement, **l'environnement, l'énergie et l'écologie, qui forment le défi climatique, sont une priorité majeure de la jeunesse et forment un ensemble indissociable.** Plusieurs mesures transversales dans la déclaration vont d'ailleurs dans ce sens. Nous pourrions évoquer la création d'un Fond pour l'efficacité énergétique, une réforme fiscale qui prend en compte les enjeux écologiques, la mise en place de smart et micro grids, ou encore l'emphase mise sur le soutien aux circuits courts et l'économie circulaire.

L'accent mis sur la mobilité, indissociable d'une politique environnementale efficace, nous séduit également. Un bémol néanmoins ; la déclaration est timide sur la question du service garanti dans les transports en commun. La déclaration dit ceci : « *La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) et les services publics de transport wallon garantiront la continuité d'un service de transport, tant vers les établissements d'enseignement (notamment en période d'examen) que vers les établissements hospitaliers* ». **Aux Jeunes MR, nous nous réjouissons d'une telle avancée mais nous resterons aussi attentifs à ce qu'un service garanti inconditionnel soit implémenté dans le futur, une mesure pour laquelle nous militons depuis plusieurs années maintenant.**

ENSEIGNEMENT/FORMATION/EMPLOI

Ensuite, nous aimerions évoquer un triptyque qui nous tient à cœur depuis longtemps, à savoir **Enseignement/Formation/Emploi.** Ce triangle vertueux est, pour nous, indivisible. Il ne peut cependant aujourd'hui être complété étant donné le blocage à la FWB. L'enseignement, dont la réforme est aussi urgente qu'importante, est pour le moment aux oubliettes. Ce blocage est suspendu à la volonté de l'un ou l'autre qui pense se refaire une virginité. En attendant, **la qualité de l'enseignement francophone, après avoir été laissé à l'abandon, commence à s'effondrer.**

Les mesures en faveur de la formation, quant à elles, rencontrent nos attentes. La formation aux métiers en pénurie, le soutien à l'économie numérique et à ses métiers, le soutien aux PME numériques ou qui

favorisent la transition énergétique sont autant de propositions auxquelles nous souscrivons pleinement.

Rappelons qu'en Wallonie, le chômage chez les jeunes culmine à 25%...C'est un drame et sans doute la plus grande injustice vécue par notre génération.

Le statut d'étudiant-entrepreneur, dont les Jeunes MR sont à l'origine, est également mis en avant. Encore une fois, pourquoi ne pas aller plus loin et l'étendre à des jeunes qui suivent des formations qualifiantes et professionnalisantes ? Eux aussi devraient avoir la possibilité de développer leurs projets, leur business et leurs rêves en étant soutenus.

JEUNESSE

En tant que jeunes, **il est enthousiasmant de voir que les jeunes Wallons font clairement partie des priorités principales de la nouvelle majorité.** Aux Jeunes MR, nous nous sentons écoutés et soutenus.

En effet, les mesures ne trompent pas : par exemple, les facilités pour pouvoir emprunter pour l'achat du premier bien immobilier. Espérons que celles-ci fassent enfin taire ceux qui s'évertuent à créer des polémiques imaginaires, polluant le débat sur les mesures macroprudentielles émises par la BNB et n'hésitant d'ailleurs pas à intoxiquer l'esprit des gens. La récente recomposition de la majorité devrait permettre de mettre un terme à une partie de l'intox. La formation et l'emploi des jeunes, que nous évoquions plus haut, font intégralement partie de la nouvelle feuille de route du Gouvernement wallon.

Nous relèverons également la proposition en faveur d'une déduction fiscale forfaitaire sur les frais de kot ou encore le service citoyen non-obligatoire.

Pour conclure, nous accueillons cette DPR avec enthousiasme mais aussi avec vigilance. Nous espérons que les jeunes bruxellois puissent, eux aussi, bientôt profiter de ces réformes. Un petit regret (en forme de clin d'œil) : il est un peu dommage d'accorder autant de crédit à la jeunesse et d'avoir si peu de jeunes ministres...